



Compte-rendu du CHS-CT du Val de Marne du 26 mars 2012

1. Approbation du règlement intérieur
2. Election du secrétaire du CHSCT : il ya 3 candidats (Béatriz GARCIA pour la CGT, Bernard DOUET pour Solidaires et Philippe FUSEAU pour FO), Solidaires demande un vote à bulletin secret. Philippe FUSEAU est élu au premier tour par 4 voix contre 3 à Béatriz Garcia.
3. La CGT demande à lire une déclaration liminaire (Ci-jointe)

4. Les actions :

La CGT rappelle sa position sur ce type de "formation" et particulièrement sur le prestataire de service Stimulus.

En matière de stress, la CGT est contre toute individualisation des mesures prises qu'il s'agisse de cellules d'écoute, de numéros vert ou de formation à la gestion du stress. Ces dispositifs indiquent une reconnaissance implicite mais ils intègrent la souffrance comme donnée "normale" du travail, ce qui est inadmissible.

Le code du travail est clair sur ce sujet lorsqu'il souligne que l'employeur doit mettre en place "les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs" (art L 230-2).

Ce que la CGT revendique c'est la mise en place de la participation directe des personnels tant sur l'appréciation critique du travail réalisé que sur des propositions d'amélioration aux moyen de **lieux de parole collectifs** comme le prévoit le code du travail.

Par ailleurs nous demandons de mettre en œuvre les coordinations nécessaires entre les réseaux d'assistance sociale et d'hygiène et sécurité afin de progresser encore dans la prévention des Risques Psychosociaux (RPS).

La direction lance alors une piste de réflexion pour la mise en place d'une autre "formation" avec un autre prestataire et de garder en attendant Stimulus pour au moins une formation par direction.

La CGT vote contre cette proposition et rappelle que Stimulus ou un autre prestataire c'est la même chose, la démarche de poser des sparadraps là où on a besoin d'une chirurgie lourde ne sert à rien. La CGT se réserve le droit de vouloir le meilleur pour les agents.

La CGT ne participera pas aux goupes de travail pour la mise en place de cette "formation".

Pour les autres actions, la CGT n'a pas approuvé celles qui concernaient les réparations de chauffage, moquettes et autres lourds travaux qui sont du ressort de la direction.

De même, les équipements sécuritaires (bouton poussoir des accueils,...) ont été rejetés pour les mêmes raisons.

Deux actions proposées par la CGT ont été adoptées par le CHS soit la mise en conformité de la porte d'accès de la trésorerie de Cachan qui est fermée à clé et gêne la sortie en cas d'évacuation...

Et l'ouverture de la deuxième tranche de travaux sur les stores extérieurs du centre des Finances publiques de Nogent sur Marne

5. Conclusion : Si la mise en place des CHSCT nouvelle formule nous donnent de plus grandes compétences, elles donne aussi de plus grandes responsabilités aux directions et vous pouvez compter sur la CGT pour le leur rappeler dès que cela sera nécessaire.